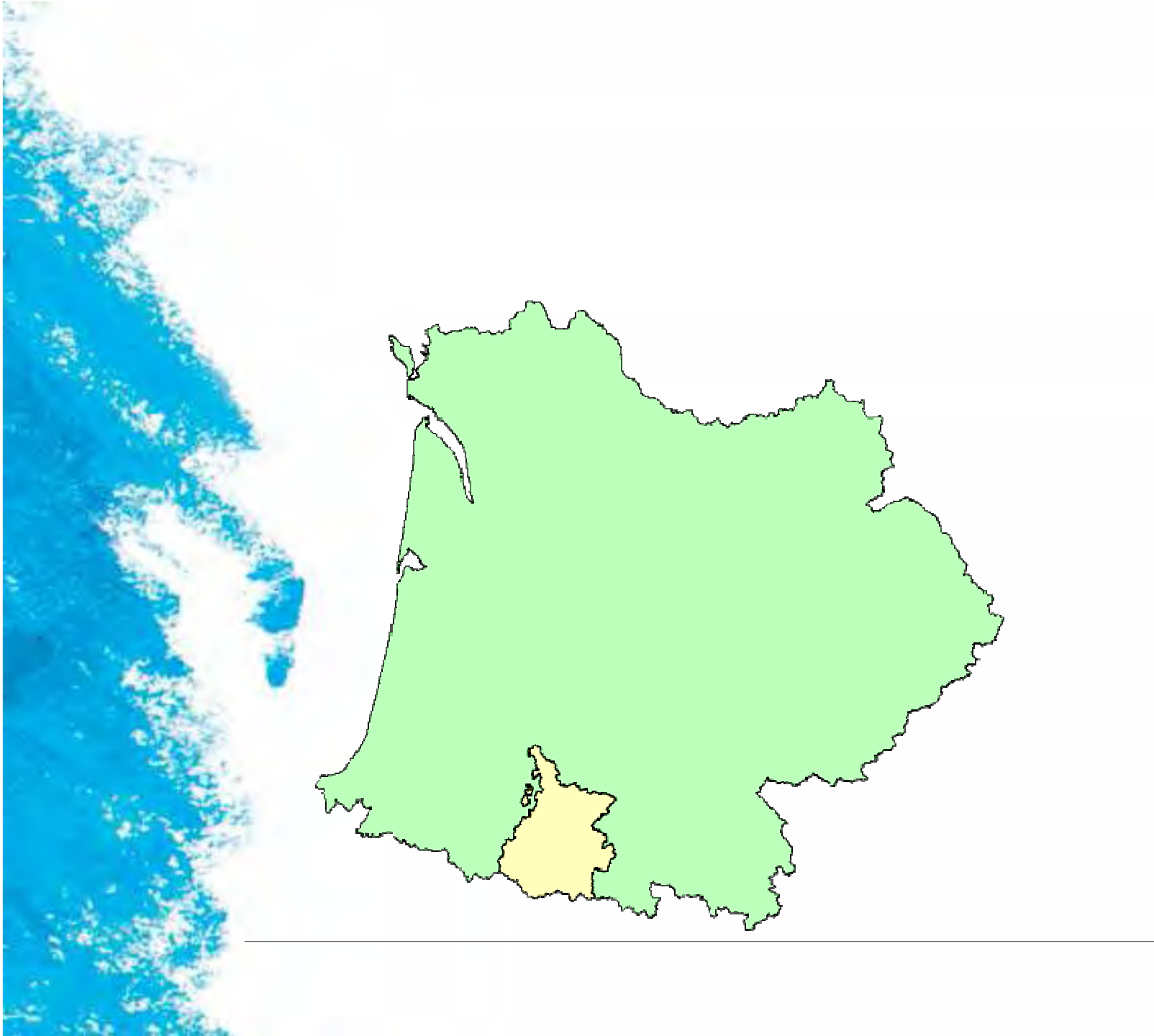




le SPANIC

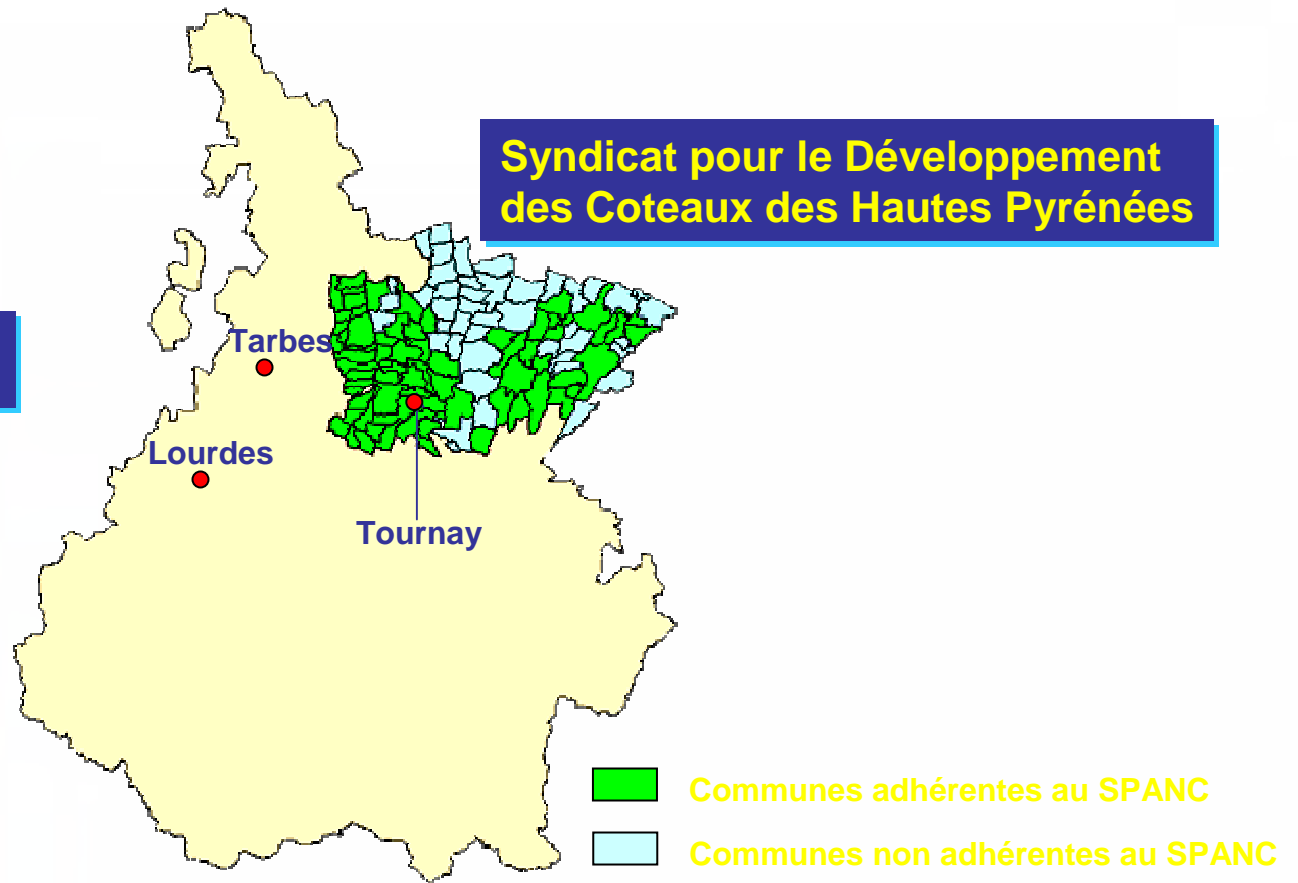
*Service Public
d'Assainissement
Non Collectif*

du Pays des Coteaux



Hautes-Pyrénées

Syndicat pour le Développement des Coteaux des Hautes Pyrénées



LE SYDNICAT MIXTE DES COTEAUX

- 2 compétences :
 - Développement harmonieux du pays des coteaux politique pays.
 - Gestion du contrôle de l'assainissement autonome.
- Des outils de développement durable :
 - une OPAH RR
 - une ORAC
 - un SPANC
 - un maillage des zones artisanales
 - une gestion harmonieuse sur le plan gérontologique et de la jeunesse.
- ARTANC



Le SPANC la mise en place

Le syndicat mixte des coteaux

- **Structure intercommunale composé de 115 communes sur les 5 cantons du Pays des Coteaux.**
- **Le service assainissement gère en régie 80 de ces communes plus 4 communes en prestation de service extérieures au périmètre initial.**
- **Service Opérationnel depuis janvier 2002.** *(1er service opérationnel sur le département)*
- **Structure gérée en régie.**
- **3 Emplois pérennes créés.**
- **5 000 dispositifs d'assainissement autonome à contrôler.**
- **150 Permis de construire par an.**



Le contexte

- Le diagnostic premier contrôle de fonctionnement effectué entre 2002 et 2007 sur 84 communes (rurales) et plus de 5 000 « fosses »
- Sur les 5 000 dispositifs d'assainissement autonomes :
 - 3 000 FTE et 2 000 fosses septiques et bac à graisse.
- Une majorité de vidanges effectuées par des agriculteurs locaux et ou des vidangeurs peu scrupuleux.
- Pas de solutions de traitements sur le territoire 3 stations d'épurations mais aucunes susceptibles d'accueillir ces matières sans modifications.
- Des prix pratiqués par les vidangeurs locaux exorbitants de l'ordre de 300 à € pour une simple vidange de FTE.
- Nécessité pour le second cycle d'apporter un service concret pour le plus grand nombre.



Les solutions envisagées

- Mise en place du service en régie :
 - pas de stations d'épuration sur le territoire
 - Le service assainissement ne possède d'infrastructure autre que la gestion du contrôle.
- Aucune garantie d'adhésion du public/rentabilité à court terme non garantie soit l'échec du service.
- La solution retenue à donc été de lancer un appel d'offre pour la prestation d'entretien, nombreux avantages :
 - Garantie du cahier des charges.
 - Du matériel adapté et performant.
 - Des prestations encadrées.
 - Destination des matières de vidange garanties.



La procédure

- Publicité formalisée pour marché à bon de commande.
- Bordereau de prix unitaire pour les différents type de prestations volume des fosses et bac à graisses.
- 8 dossiers retirés.
- 3 réponses reçues Lde, SAUR, VEOLIA eau.
- Lde retenue dossier mieux disant.
- Le prix des prestations a été diminué de 45 à 50 %.
- Marché à bon de commande passé sur 4 ans.



Sur le terrain

- La publicité :
 - Convention envoyée à chaque mairie avec outil de communication.
 - Article dans tous les quotidiens locaux
 - Sensibilisation des techniciens du SPANC lors du contrôle de fonctionnement.
- L'utilisateur renvoie la convention au service passée pour 6 mois.
- L'ordre est envoyé au prestataire qui organise les planning contact téléphonique avec chaque usager.
- Copie des plannings au service de Lde au service.
- Intervention de Lde, vidange avec séparation in situ des phases liquides et solides. Réintroduction de la phase liquide dans la fosse nettoyage des canalisations.
- Retour des bons de dépôtage, factures trimestrielles au service qui émet le titre de recette suivant la convention passée.



Résultat

- Un prix unique pour les vidange sur 84 communes.
- Des prestations de qualités assurées par des professionnels encadrées par un cahier des charges.
- Satisfaction générale des usagers que des retours positifs.
- Des vidanges en urgence dans l'heure garanties.
- Le matériel à disposition et le personnel de qualité quelque soit la période de l'année.
- Garantie de la destination des matières de vidange et traçabilité.



Le service entretien, le Prix et la qualité de service :

- Fosse septique (**1 000 litres**) et bac à graisse :

79.80 €

- Fosse toutes eaux de **3 000 litres**

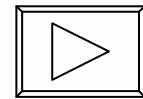
123 €

- Un Bordereau des Prix unitaires complète pour les capacités supérieurs.
- Le prix et la qualité du service permettent d'apporter un réel service public.





- Aspiration de la fosse
- Séparation de l'eau et des boues in situ
- Séparation de l'eau et des boues in situ
- Remplissage de la fosse avec les eaux filtrées
- Dépotage du déchet ultime sur un centre agréé.





L'ENTRETIEN

" Les installations et ouvrages d'assainissement autonome doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. "

- Au moins tous les **4 ans** dans le cas d'une fosse toutes eaux,
- Tous **les ans** pour un bac à graisse.
- Au moins tous les **6 mois** dans le cas d'une installation d'épuration biologique à boues activées,
- Au moins tous **les ans** dans le cas d'une installation d'épuration biologique à cultures fixées.

